



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301012 - Gorges du Haut-Cher

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8301012	1.3 Appellation du site Gorges du Haut-Cher
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 09/04/2019	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/09/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031147057>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,57028°

Latitude : 46,26639°

2.2 Superficie totale

1232 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
03	Allier	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
03140	LAVAUT-SAINTE-ANNE
03145	LIGNEROLLES
03167	MAZIRAT
03185	MONTLUCON
03261	SAINTE-THERENCE
03233	SAINT-GENEST
03279	TEILLET-ARGENTY
03314	VILLEBRET

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,01 (0 %)		G	D			
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		0,2 (0,02 %)		G	B	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		8,5 (0,69 %)		G	C	C	C	C
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		5,91 (0,48 %)		G	B	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,11 (0,01 %)		G	D			
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		4,62 (0,38 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		0,76 (0,06 %)		G	D			
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		70,85 (5,75 %)		G	B	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		0,54 (0,04 %)		G	B	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	34,13 (2,77 %)		G	B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		18,61 (1,51 %)		G	C	C	C	C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	84,88 (6,89 %)		G	B	C	B	B

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.



- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite» .
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» .

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	M	D			
F	5315	Cottus perifretum	p			i	P	M	D			
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i	P	M	D			
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	M	D			
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P	M	D			
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	M	D			
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	M	D			
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	M	D			
A	1193	Bombina variegata	p			i	P	DD	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	M	D			
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	M	D			
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
P		Asplenium forisiense			i	P							X
P		Biscutella granitica			i	P							X
P		Bromus diandrus			i	P							X
P		Carex depauperata			i	P							X
P		Rubia peregrina			i	P							X
P		Ulmus laevis			i	P							X
R		Elaphe longissima			i	P	X						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5,85 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,01 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9,74 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0,52 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	22,31 %
N14 : Prairies améliorées	0,12 %
N15 : Autres terres arables	2,17 %
N16 : Forêts caducifoliées	56,45 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0,58 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2,25 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 FR 830-1012 s'étend sur un linéaire de rivière d'environ 13,5 km et concerne huit communes, toutes situées dans le département de l'Allier.

Le climat du site est atlantique à tendance continentale. La pluviosité moyenne est de 700 à 720 mm/an, la température moyenne sur l'année est de 10.5° avec des moyennes mensuelles pouvant atteindre les valeurs extrêmes de #15° à + 34 ° (poste météorologique référence de Montluçon), ce qui traduit l'influence continentale.

Le site se caractérise par la présence du Cher, rivière de 367 km de longueur, qui prend sa source dans le secteur haut des Combrailles, au Sud de la commune de Mérinchal (Creuse). Le Cher reçoit l'apport de plusieurs affluents en amont du site dont le plus important est la Tardes, dont la confluence avec le Cher se fait en rive gauche en amont immédiat du site Natura 2000. Les pentes du Cher sont de l'ordre de 7m/km depuis la source jusqu'à Lavault-Ste-Anne et d'environ 1 m/km au Sud de Montluçon. Le site concerne également les Côtes de Nerdre, petit secteur de landes atlantiques situé sur une zone de fortes pentes, sur la partie Est de la commune de Montluçon.

On peut distinguer deux grands domaines géologiques traversés par le Cher jusqu'à Montluçon:

- de la source au Sud de Montluçon, les terrains sont cristallins et cristallophylliens et appartiennent au Massif Central ;
- au Sud de Montluçon, ce sont des formations sédimentaires qui remplacent le domaine du Massif Central. Ces formations sont des alluvions anciennes et modernes qui masquent les formations cristallines sous-jacentes et que l'on voit réapparaître, au-delà du système alluvial, de part et d'autre de la rivière.

Le Cher coule dans des gorges souvent très encaissées (Cher torrentiel), mis à part au Sud de Montluçon où le système alluvial prend de l'importance, à proximité de l'entrée de la ville. De ce fait, les milieux naturels rivulaires, et en particulier la forêt alluviale, ne se développent pas sur d'importantes largeurs de part et d'autre des cours d'eau. Les boisements de pente représentent, en revanche, un pourcentage important de l'occupation du sol des gorges.

La rivière est également le siège d'activités de loisirs nautiques (motonautisme, canoë-kayak, pêche) ou terrestres (escalade, randonnée,

). L'activité agricole du bassin versant se caractérise par des exploitations de taille moyenne, essentiellement tournées vers l'élevage et la polyculture. Dans les gorges, compte tenu des caractéristiques naturelles, l'activité agricole est très faible, et réduite à la présence de quelques prairies en fond de gorges ou en bord de plateaux. Les activités industrielles se résument dans les gorges aux deux ouvrages hydro-électriques de Rochebut et de Prat ainsi que ponctuellement sur Lavault-Ste-Anne (minoterie en activité).



Vulnérabilité : Les principaux facteurs agissant défavorablement sur l'état de conservation des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire des Gorges du haut Cher sont :

- La disparition d'habitats naturels liée à la déprise agricole (évolution progressive des landes et pelouses non gérées vers des milieux forestiers) ou à des pratiques agricoles inadaptées (abreuvement des bétails dans les lits des cours d'eau affluents du Cher, engendrant un colmatage du fond ;
-);
- La diminution des ressources alimentaires, liée notamment à la suppression de linéaires de haies et d'arbres morts ou encore aux modalités de traitements antiparasitaires opérés sur les bétails (chiroptères) ;
- Les atteintes directes sur les individus (dérangement ou destruction des colonies de chiroptères,
-).

La présence au sein du périmètre Natura 2000, de deux retenues hydrauliques perturbent la continuité amont-aval des sédiments et la libre circulation de la faune piscicole migratrice.

Selon les modalités de gestion mises en œuvre pour ces ouvrages, des incidences négatives peuvent être perçues lors des vidanges telles que le colmatage du fond ou la diffusion de micropolluants en forte concentration.

4.2 Qualité et importance

Site avec des habitats bien exprimés en bon état de conservation hébergeant la loutre.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.04	Vandalisme		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture



Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

R. DESCHATRES Inventaire ZNIEFF en Auvergne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	97 %
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier

Adresse : Maison des Associations - rue des Ecoles 03500 CHATEL DE NEUVRE

Courriel : conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301012
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545639/2004-document-d-objectifs-du-site-gorges-du-haut-cher-fr8301012



Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation